



Information sur le E-Registre !

Le Syndicat **FOCD31** souhaite rappeler aux agents la possibilité qui s'offre à eux de saisir depuis NOOVA le [e-registre Santé et Sécurité](#).

Cette saisie est anonyme pour l'agent.

Il y est possible d'inscrire toutes « observations et suggestions relatives à la **prévention des risques professionnels** et à **l'amélioration des conditions de travail** ».

Par exemple :

- un **dysfonctionnement** ou l'absence d'une installation, d'un équipement ou d'un dispositif de sécurité,
- un **risque** observé ou encouru
- un **incident** ou **accident** survenu, et toute suggestion relative à la **prévention des risques professionnels** ou à **l'amélioration des conditions de travail** (environnement général, espaces de travail, températures, éclairage, bruit, ...).

Pour cela il vous suffit depuis [NOOVA](#) de cliquer sur le lien [e-registre-SST](#) et de se laisser guider tout au long de la saisie.

Le Syndicat **FOCD31** lit de plus en plus dans ces e-registre le mal être et la dégradation de l'état de santé physique ou psychologique des collègues.

Ce que le syndicat **FOCD31** défend et exige :

- Le **respect strict du droit à l'anonymat** des agents.
- Des **réponses concrètes et systématiques** aux dysfonctionnements signalés.

Le syndicat FOCD31 reste mobilisé pour défendre les droits et la sécurité de tous les agents.